



COMITÉ DE QUARTIER N°2

Bords de Marne
Coteaux Nord

COMPTE RENDU RÉUNION DU 26 avril 2017

PRESENTS : Monsieur OREAL président de séance ; Mesdames PEREIRA, VIVIAND
Et Messieurs BOIRET, BOUKOBZA.

En préambule les participants interrogés acceptent la proposition de Monsieur OREAL de fixer l'horaire de la prochaine réunion à 20h30.

THEMATIQUES ABORDEES

Inondations et assainissement

Monsieur BOUKOBZA revient sur les inondations du mois de mai 2016 et se plaint au nom des riverains touchés du manque d'information si ce n'est le document de la DIR affiché le 3 juin 2016.

Il n'existe pas de compte-rendu de l'exercice SEQUANA disponible mais toutes les informations ont été dispensées au mieux par les services actifs de la mairie, les astreintes et les volontaires

Se pose également le problème des cuves à fioul qui ne sont pas lestées et se répandent dans la Marne en cas de montée des eaux.

Il appartient aux propriétaires de ces cuves de lester leur matériel.

Une question aussi sur le débordement des égouts. Les bouches d'égout débordent lors de grosses pluies notamment rue d'Houin.

Nous avons soumis cette question aux services techniques pour vérification sur place.

Chennevières est très en retard pour les raccordements à l'égout, la compétence a été transférée au territoire 11.

Sur ce sujet comme pour d'autres la municipalité s'attèle à rattraper un retard conséquent. Elle travaille conjointement avec le territoire GPSEA pour activer le plus possible les travaux d'assainissement sur la ville.

Pour les coteaux il est nécessaire d'installer pour certaines propriétés une pompe de relevage dont le coût se situe entre 20000 et 30000 €

Effectivement la topographie particulière des coteaux oblige parfois certains propriétaires à se raccorder à l'assainissement par l'installation d'une pompe dans leur propriété dont le coût leur incombe.

Sécurité et voirie

Une réunion sur les chicanes a eu lieu avec les services du Conseil départemental en présence de certains riverains. Il a été constaté une diminution de la vitesse moyenne enregistrée de 50 à 40 kms/h, et donc une diminution corrélative de la dangerosité de la rue de Champigny. Cependant 2 chicanes sont dangereuses car mal placées, et les cyclistes n'ont pas bien compris le passage qui leur est réservé : un marquage plus explicite s'impose.

Lors de cette réunion il a également été envisagé une étude pour les passages piétons, le déplacement des chicanes dangereuses et des poteaux mal placés, la réparation du radar, et une visite du n°15 dont les bambous ont détérioré le trottoir. Nous avons effectivement demandé au Conseil Départemental, en accord avec les riverains et suite à cette réunion de modifier le nombre de chicanes, c'est-à-dire supprimer les deux considérées dangereuses, déplacer une autre et faire un marquage au sol plus long pour les bades cyclistes.

Une visite a eu lieu sur site par les représentants du Conseil départemental pour demander au propriétaire du 13/15 rue de Champigny de protéger les racines de ses bambous qui ont totalement déformé le trottoir.

Généralement pour la sécurisation des rues de Champigny, de Sucy et Casenave la solution des coussins berlinois que certains trouvent bruyants est souvent demandée.

L'installation d'un coussin berlinois, quand elle est réalisable, ne peut être retenue que si les 4 riverains les plus proches sont d'accord. Il est précisé que les coussins durs sont moins bruyants que les coussins démontables.

Rue Gabriel Péri

Les travaux de marquage au sol pour un stationnement conforme et une circulation fluidifiée sont terminés.

Sont également évoqués : la question des trottoirs refaits rue de Conge et du stationnement (réunion des riverains ?) et les déjections canines.

Les riverains de la Marne présents lors de cette réunion font part des incivilités qu'ils doivent supporter alors qu'ils sont obligés de laisser les piétons passer sur la berge dont ils sont propriétaires et dont ils doivent l'entretien.

Les Voies Navigables de France – VNF font une étude en conformité avec la loi et le droit de passage des piétons.

Déchets et environnement

Problème du ramassage des poubelles : le dimanche soir est mal choisi notamment pour l'Ecu de France qui est fermé le lundi.

Il est possible de demander un conteneur plus grand si besoin est et rentrer la poubelle très tôt le mardi matin ou la faire rentrer le lundi soir.

Construction sur l'ancienne casse du ferrailleur. La dépollution pose problème le terrain d'une superficie de 24 700 m² est pollué par les pesticides sur les traverses de la voie ferrée.

La procédure réglementée de dépollution du terrain sera effectuée comme toute opération légale et obligatoire.

Madame PEREIRA fait ensuite le point sur le nettoyage des rues qu'il faudrait revoir et nettoyer plus souvent.

Merci de nous indiquer précisément le nom des rues concernées.

De même les pelouses ont un aspect négligé mais c'est volontaire en application des nouvelles méthodes écologiques d'entretien des espaces verts.

Le service des espaces verts tond régulièrement les pelouses sans leur laisser un aspect négligé. Préciser également les lieux dont s'agit.

Transports

Le bus rue de Champigny n'est pas d'actualité.

Une navette municipale ne serait pas rentable et le prolongement de la ligne 108 a été demandé au Stif. Un bus Situs le matin et le soir est mis à disposition des riverains par la TRANSDEV, ligne 8 et 9.

Stations VELIB à Chennevières ?

Il n'est pas prévu de création d'une station VELIB qui coûterait 60 000 € et le concessionnaire reverserait 750 €/an à la ville.

Fibre

Le raccordement à la fibre sur Chennevières n'est pas une priorité pour Orange car la ville est peu dense. Le maire est intervenu car Le Plessis Trévisé est raccordé après de gros problèmes pendant 2 jours en centre ville.

Ce dossier est en cours de traitement par les services et le cabinet du maire.

Urbanisme

L'école COROT de construction type « Pailleron » est insalubre et devrait être déplacée et reconstruite.

Il a été décidé un changement de lieu pour cette nouvelle école. Un terrain disponible a été recherché et une mission confiée à un programmiste votée en septembre pour définir les besoins et leur adéquation aux normes de constructions (basse énergie).

Calendrier :

La prochaine réunion sera publique et aura lieu au théâtre en présence de Monsieur BARNAUD, maire de Chennevières.